

Éditorial

Responsabilité d'État

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : plus de la moitié de la population mondiale vit, ou plutôt survit, dans des conditions de pauvreté extrême. Dans le même temps, les inégalités ne cessent de se creuser entre riches et pauvres aussi bien au Sud qu'au Nord. Quelle issue à cette criante injustice ?

Les Objectifs du millénaire, que s'étaient fixés au début de ce siècle quelque 200 États membres des Nations unies de réduire de moitié d'ici à 2015 cette pauvreté, ne semblent pas en voie d'être atteints faute de volonté politique réelle. Et pourtant comme le rappelle ci-contre Aurelio Alonso, « *les forces productives ont atteint aujourd'hui la capacité de satisfaire les besoins de base de toute la population mondiale* ».

Devant l'une des plus grandes contradictions contemporaines, il s'avère urgent, selon l'auteur, de prendre en compte la question de l'abandon par les États de la protection sociale. Le modèle néo-libéral a réduit de manière drastique les dépenses sociales reléguant cette obligation à des organisations de la société civile.

Mais la responsabilité de l'État en matière d'emploi, de santé, d'éducation, d'équilibre entre les revenus et les prix, de transport public, d'accès au logement n'est pas transférable. Il est donc urgent d'adopter des stratégies de lutte contre la pauvreté qui soient enracinées dans des « *stratégies de lutte contre l'abandon social* ». Et ce, en faisant pression sur l'État.

François Bellec

francois.bellec@wanadoo.fr

Pauvreté et abandon social

par Aurelio Alonso*

Pour lutter de façon structurelle et efficace contre la pauvreté de masse qui affecte la moitié de la population de la planète il est urgent de faire la distinction entre le concept de pauvreté et celui d'abandon social. C'est ce à quoi nous invite de façon pressante Aurelio Alonso, un chercheur cubain.

Aujourd'hui encore, certains scientifiques débattent pour savoir si l'homme est apparu sur terre dans un contexte d'abondance ou de pénurie. Notre environnement naturel, dégradé par des milliers d'années d'exploitation effrénée, ne nous permet guère d'imaginer la générosité de la nature au paléolithique. En revanche, Darwin l'a mis en évidence dans sa théorie de l'évolution des espèces animales : l'humanité naissante, dans sa lutte pour la vie, était soumise à la loi du plus fort. Ce serait l'apparition du travail et son développement progressif qui auraient fait évoluer la société selon un cours différent.

Il a fallu des milliers de siècles pour que les forces productives générées par le travail sortent l'homme de son assujettissement total au milieu naturel. En même temps que la production d'excédents pour satisfaire les besoins primaires et la naissance du commerce, sont apparus l'appropriation, l'accumulation et la différence entre riches et pauvres. C'est pourquoi il est impossible, dans la pratique, de parler de la pauvreté uniquement en tant que carence des biens nécessaires pour couvrir les besoins de base et de passer sous silence les niveaux d'inégalité qui la produisent et reproduisent au sein du tissu des rela-

tions humaines. Parler de carence donne les éléments d'une définition biologique de la pauvreté alors que parler d'inégalité amène à expliquer un phénomène social. Et cette inégalité est apparue bien avant que la naissance même de la modernité capitaliste ne l'accroisse et la porte à son paroxysme.

Une inégalité créée par le marché

L'importance de cette distinction n'est en aucun cas sémantique. Elle implique que la pauvreté ne peut être réduite à une condition naturelle, statique et immuable. A un *fatum*, un destin, comme on a pu le croire pendant des siècles. Il s'agit bien d'un phénomène qui se génère et se reproduit à partir de la configuration et des changements de la structure sociale. Les personnes pauvres, les familles pauvres, les communautés pauvres, les pays pauvres, sont autant d'expressions, à différentes échelles, du modèle d'inégalité créé par le marché. La pauvreté esclavagiste, féodale, capitaliste, et même celle des sociétés qui cherchent une voie socialiste, sont autant de moments distincts de la pauvreté au cours de l'histoire, de formes distinctes d'exploitation du travail, de degrés distincts de déve-

* Aurelio Alonso est un sociologue cubain, auteur de nombreux essais et travaux sur le thème de la pauvreté dans les Caraïbes hispaniques, sous-directeur de la revue *Casa de las Américas*, chercheur adjoint au Centre de recherches psychologiques et sociologiques et professeur adjoint à l'Université de la Havane. Aurelio Alonso a participé à l'atelier international de Gressier (Haïti), en juin 2006, organisé par le Centre Développement et Civilisations Lebret-Irfed et l'Institut culturel Karl Lévesque.

loppement des forces productives, de réussites ou d'échecs de la mise en œuvre d'alternatives.

Dans les premières formations sociales, la disponibilité quantitative et qualitative des valeurs d'usage était inférieure à celle d'aujourd'hui et, par conséquent, le fossé entre riches et pauvres moins important. Notons que les carences dont souffrent les secteurs les plus appauvris de la société contemporaine sont pratiquement similaires à celles dont souffraient les pauvres au sein du système féodal. Par contre, les différences sont grandes entre les commodités dont disposent les riches d'aujourd'hui et celles du seigneur féodal. Ces commodités contemporaines sont sans commune mesure avec celles des temps passés car elles incorporent les bénéfices sophistiqués de la technologie et permettent de satisfaire des caprices qui contrastent de manière offensante avec la situation des plus démunis, révélant la distance, en terme de distribution, qui sépare les uns des autres.

Le développement capitaliste a mené l'abondance et la sophistication productive à un point tel qu'apparaissent deux contradictions essentielles, nouvelles et spécifiques, de l'époque moderne. La première réside dans le fait que les forces productives ont atteint aujourd'hui la capacité de satisfaire les besoins de base de toute la population mondiale, alors que la structure du capital transnational et les États modernes se sont constitués en un système qui rend impossible la conversion de ce potentiel en objectifs cohérents et effectifs.

La seconde contradiction réside dans l'agressivité de la production capitaliste et de la consommation envers le milieu naturel, ce qui a créé un niveau d'érosion et d'épuisement des ressources. Une menace qui pèse sur les possibilités d'une survie humaine sur la planète - rappelons que l'extinction de nombreuses espèces animales est d'ores et déjà réalité - et que la logique de profit des grandes entreprises empêche de juguler. Nous ne devons pas voir dans cette deuxième contradiction un problème isolé car les stratégies de lutte contre la pauvreté sont intimement liées à la lutte pour la préservation et la récupération des conditions de vie de l'humanité dans son milieu naturel. A quoi serviraient les efforts de justice sociale et d'équité si nous continuons à détruire nos pro-

pres conditions de subsistance ?

Le destin du pauvre est lié au sauvetage de la planète, le destin du riche, à sa destruction. Cela dit, je réaffirme que, de toute façon, les carences constituent une caractéristique fondamentale dès lors que l'on veut parler de pauvreté. Si les concepts d'inégalité et de pauvreté ne signifient pas la même chose, ils se réfèrent à des réalités inséparables et sont liés par une relation de cause à effet : l'inégalité engendre la pauvreté. Cette distinction est importante pour comprendre la connotation de ces deux concepts, mais aussi pour les confronter aux stratégies sociales, économiques et politiques que chacun implique. Or tel est, finalement, l'enjeu véritable.

Pauvreté relative et pauvreté absolue

Les outils, dont la pensée humaine s'est dotée pour définir la pauvreté au travers d'indicateurs, ont eux aussi évolué au fil du temps. Je commencerai par signaler une définition de la pauvreté - descriptive, primaire et qui se base sur l'apparence des faits - que nous pourrions appeler pré-moderne : la faim, l'absence de toit, l'indigence vestimentaire, le manque d'hygiène minimum, l'analphabétisme, l'absence de protection en terme de santé, et bien entendu la carence de propriété. Le pauvre ne possède ni terre ni aucun des autres moyens de production.

La modernité capitaliste, marquée par la conversion de la force de travail en marchandise, a introduit historiquement le salaire comme étalon pour mesurer la pauvreté. La « pauvreté de revenus » est ainsi devenue l'indicateur quantitatif le plus universel. Mais l'établissement de calculs fiables a vite été limité par l'évolution de plus en plus inégale des économies, ce qui a conduit à différencier pauvreté absolue et pauvreté relative, distinction impensable dans l'histoire avant la présence du capital dans le fonctionnement économique. En ce qui concerne les conditions de subsistance, nous ne pouvons affirmer que la société aztèque était plus pauvre que la société espagnole du début du XVI^e siècle. Il semblerait même que c'était l'inverse.

A la fin du XIX^e siècle, les économistes londoniens Booth et Rowntree ont introduit, dans leurs études sur la pauvreté de revenus, le critère de « seuil

de pauvreté », encore utilisé de nos jours par la Banque mondiale et d'autres organismes internationaux, et qu'il nous faut, sans le mésestimer, regarder d'un œil critique.

Aux imprécisions occasionnées par les inégalités de développement s'ajoute le fait que le pouvoir d'achat de l'argent varie dans le temps et l'espace. Dans le torrent de préoccupations soulevées à partir des années 50 par les études sur la pauvreté, ont vu le jour d'autres indicateurs qui tentent de pallier à ces limitations, dont celui issu du calcul d'un « panier de la ménagère », qui mesure la capacité d'acquisition au sein de la pauvreté de revenus. Plus récemment est apparu « l'indice de développement humain », qui agrège des indicateurs d'emploi, de santé, d'éducation, de sécurité sociale, afin de refléter une vision englobant la « qualité de vie » et d'identifier les voies d'amélioration et d'éventuelle éradication des conditions d'indigence et de pauvreté.

Le premier à introduire la distinction entre indigence et pauvreté fut Jeremy Bentham qui cherchait déjà au XVIII^e à caractériser les situations d'extrême dénuement. Et cette distinction de niveaux s'est maintenue dans tous les domaines. Le fait que la pauvreté soit devenue aujourd'hui l'un des thèmes centraux des sciences sociales révèle que la perception des grandes contradictions contemporaines, mentionnées plus haut, et de leurs possibles conséquences sous forme d'intolérance et de violence explosive n'échappe pas aux préoccupations de toutes les strates de la structure sociale.

Il a fallu attendre le XIX^e siècle pour que le thème du dépassement de la pauvreté fasse partie, de manière définitive, des préoccupations de l'humanité. L'Antiquité, le Moyen Âge et même l'aube de l'époque moderne étaient dominés par une vision immuable de la condition du pauvre. La lecture médiévale de la charité chrétienne s'est centrée sur le fait de soulager l'indigence et de consoler le pauvre. J'y devine même un paradigme éthique qui a trouvé alors son expression la plus significative dans la conception mendiante introduite par Saint François d'Assise au début du XIII^e siècle. Conception qui subsiste dans les diverses expressions de l'aumône.

Un questionnement croissant

Ce n'est qu'avec les mouvements sociaux nés de la prolétarianisation généralisée du travail et avec les conquêtes arrachées au capital au travers des

**En réduisant
les coûts sociaux
et le rôle de l'État,
le modèle néolibéral
a contraint
à la réduction
de la dépense sociale.**

luttons syndicales qu'est apparu, six siècles plus tard, un questionnement croissant au sujet de l'élimination de la pauvreté.

Le schéma libéral a, dans un premier temps, posé le problème en termes individuels, à partir de la concurrence capitaliste : grâce à la libre concurrence, la société permet à chacun de sortir de la pauvreté et d'accéder à la richesse. Mais il apparaît de plus en plus évident que le XX^e siècle a balayé tout espoir de cet ordre qui se traduirait, au travers de faits chiffrés, en paradigme libéral. Se dresse alors devant nos yeux une alternative.

D'une part, les réponses sous forme d'assistanat, propres aux programmes libéraux, concentrent les efforts sur l'aide. Et nous ne pouvons nier que, parfois, elles ont répondu et répondent avec efficacité aux urgences conjoncturelles, locales, immédiates. D'autre part, les nécessaires réponses structurelles, visant à combattre les causes mêmes de la pauvreté, sont celles qui peuvent conduire de façon organique à des projets d'éradication de la pauvreté. Elles s'opposent, d'une manière ou d'une autre, au schéma libéral.

Selon les indicateurs en vigueur, la pauvreté affecte aujourd'hui la moitié de la population de la planète. Nous découvririons même une proportion plus élevée si nous prenions le temps de nous demander qui sont les pauvres. Pouvons-nous vraiment croire que la pauvreté s'arrête au seuil des deux dollars quotidiens de revenu personnel ? En réalité, nous voici face au plus universel des problèmes sociaux. Cela nous oblige aussi à définir ce que nous allons considérer comme « non pauvres », c'est-à-dire les seuils d'entrée et surtout de sortie. Et à différencier le statut du « non pauvre » en chemin vers la paupérisation du statut du « non pauvre » en chemin vers le dépassement de la pauvreté.

Pauvreté et abandon social

Pour proposer des solutions structurelles, il faut à mon avis s'arrêter sur la distinction entre le concept de pauvreté et celui d'abandon social (*desamparo*)¹, que l'on utilise fréquemment de manière indifférenciée, sans doute parce que l'état de « sans défense » devient inséparable de la si-

tuation de carences lorsque celles-ci s'installent dans la durée. Nous identifierons comme *desamparada* (victime d'abandon social) une famille pauvre, particulièrement dans la mesure où ses conditions de vie la placent dans la pauvreté extrême et la marginalité. Le développement de l'abandon social se révèle au travers de la progression de la marginalité et de l'exclusion qui structurent socialement l'indigence en couches entières de la population.

Ces couches sociales ne réussissent parfois jamais, de toute leur vie active, à obtenir un emploi formel ou un revenu stable et tendent à s'entasser dans les banlieues urbaines. La population de Cité Soleil en Haïti, une des concentrations marginales les plus élevées de la planète, est estimée à 600 000 habitants. On calcule que le quart environ de la population urbaine mondiale est concentré dans des banlieues que l'on

peut qualifier de marginales. Le concept même de *suburbio* (banlieue) est utilisé parfois de façon abusive pour désigner des zones enclavées au cœur des villes qui ne sont donc pas, en toute rigueur, suburbaines.

Le concept d'exclusion se réfère de toute évidence à un autre phénomène : la déconnexion vis-à-vis de l'environnement socio-économique formel du système. Parler de marginalité, d'exclusion et d'abandon social pour définir la pauvreté, c'est se rapprocher de l'identification de ses causes, de sa mise en contexte socio-économique et de l'objectif complexe d'élaborer et mettre en oeuvre des stratégies. Ces strates sociales ont été exclues, abandonnées par le système auquel ne les lie aucun autre lien formel que l'obligation de répondre devant la loi. En les excluant, le système les place en condition de délinquance. Il ne les prend plus en compte que lorsqu'il s'agit de les juger pour délinquance.

Je ne rejette pas la perception qui souligne le lien entre pauvreté et abandon social qui me paraissent au contraire intrinsèquement liés à plus d'un titre. C'est pourquoi je considère indispensable d'aller plus loin que l'enrichissement du concept et nécessaire d'élaborer une caractérisation plus différenciée de l'abandon social sur le plan macro social.

Si la pauvreté se révèle toujours au travers de la carence et de l'inégalité, le concept d'abandon social met en

exergue un type spécifique de relation sociale entre le corpus institutionnel politique et civil de la société et les franges vulnérables de la population, les pauvres confirmés ou potentiels. Utiliser le terme « abandon social » identifie précisément qui sont les « socialement abandonnés », mais cela oblige également à prendre conscience de l'existence d'une société dont les structures (gouvernants, classes, institutions) « abandonnent socialement », c'est-à-dire ne remplissent pas leurs fonctions de protection.

En libéralisant les dispositifs de concurrence capitaliste et en réduisant le poids spécifique des coûts sociaux et le rôle de l'État, le modèle néolibéral a contraint à la réduction de la dépense sociale et, par conséquent, à la diminution drastique des canaux de la protection par l'État, reléguant cette obligation à des organisations de la société civile.

On ne peut attendre du monde de l'entreprise une participation organique aux stratégies de protection sociale parce que cela contredit, dans son essence même, la logique du profit. Dans ce domaine, le marché admet seulement les contributions qui lui apportent un bénéfice quelconque et qui n'interfèrent pas avec ses circuits d'accumulation. C'est pourquoi les stratégies de protection sociale ne peuvent se générer et se maintenir que par l'État et, de manière complémentaire, par la société civile organisée.

La fonction régulatrice de l'État

Le champ de la protection sociale intègre en premier lieu l'éducation publique, la santé et la sécurité sociale. La reproduction de la pauvreté au sein de la famille se renforce lorsque les enfants en âge scolaire doivent abandonner les études pour rejoindre le marché du travail, ou que l'un de ses membres développe une maladie qui l'empêche de travailler ou encore que le paiement d'un service social onéreux (un enterrement par exemple) engloutit l'épargne ou endette la famille.

Si on examine un autre niveau de responsabilité – celui qui touche aux mécanismes économiques dans lesquels la triangulation avec le marché joue un rôle fondamental – il faudrait se référer à l'intervention qui permet de garantir l'emploi, la corrélation entre les revenus et les prix, le transport public, la distribution des biens de première né-

Il n'est pas possible de dépasser la pauvreté sans s'attaquer aux mécanismes d'abandon social.

cessité, l'accès au logement. La responsabilité de l'État est, en un mot, non transférable.

L'adoption de stratégies de lutte contre la pauvreté devrait, à mon avis, s'inscrire dans des stratégies de lutte contre l'abandon social. Il n'est pas possible de dépasser la pauvreté sans s'attaquer aux mécanismes d'abandon social et tout projet, si brillant puisse-t-il sembler, est voué à l'échec s'il ne se fonde pas sur ce principe de base.

C'est pourquoi il est primordial que l'État récupère sa fonction régulatrice. Celle-ci est, je le précise, nécessaire mais non suffisante. C'est un point de départ que doit venir compléter la volonté d'utiliser cette capacité de régulation selon un projet, un sens déterminé. Les régimes despotiques, caractérisés par un pouvoir élevé de régulation, comme le Chili de Pinochet ou certains États du Pacifique occidental (les NPI)², ont favorisé, dans les années 80, l'implantation du modèle néolibéral. La récupération de la fonction de régulation n'est pas une fin en soi mais un moyen. Car un État fort peut utiliser son pouvoir de façon bénéfique tout comme à mauvais escient.

Mais l'État affaibli par les « programmes d'ajustement structurel » reste à la merci des desseins du capital transnational, du FMI et de la Banque mondiale, de l'OMC et devient un pouvoir subalterne des politiques de domination. Quelle importance alors de pouvoir définir un État comme démocratique ou dictatorial, selon les termes consacrés par l'idéologie libé-

rale, si le sens de sa souveraineté effective est perverti lorsqu'il se met au service des dispositifs de profit du grand capital et perd la possibilité de répondre à l'intérêt commun ? D'ailleurs la réalité a déjà démontré quels niveaux de répression peuvent être atteints par une démocratie libérale.

Dépasser la pauvreté

Il y aurait beaucoup à dire encore mais l'espace me manque et je voudrais également aborder le poids de l'intégration. Les pays périphériques, s'ils restent isolés, ne peuvent avancer. C'est en s'alliant, en construisant leur capacité à être les contrepoids à l'alliance du capital qu'ils pourront mener des actions cohérentes contre l'abandon social et dépasser structurellement la pauvreté.

Je voudrais préciser ce que j'entends par « dépasser la pauvreté », expression qui me semble plus adéquate que « éliminer la pauvreté ». Les indicateurs que nous élaborons tentent de définir la pauvreté mais la condition de « non pauvre » reste quelque peu entourée de pénombre statistique. En tout cas, nous ne pouvons éviter de considérer que sortir de la pauvreté suppose que la majorité des couches sociales affectées atteignent un mieux-être stable qui peut se partager équitablement seulement s'il s'agit d'une solution destinée, dans sa substance même, à la majorité. La finalité est d'être moins pauvre, non d'ouvrir le chemin vers l'opulence, laquelle nous ramène à la question de l'inégalité.

Les notions qui parlent de soulager et de réduire la pauvreté ne sont pas non plus en soi signes d'assistanat. Et quand bien même le seraient-elles, elles ne contredisent pas forcément la mise en œuvre de stratégies de dépassement à long terme. De fait, le dépassement ne sera atteint qu'au travers de mesures systématiques de réduction de la pauvreté. Plutôt que de distribuer du poisson mieux vaut apprendre à pêcher, mais pendant que l'on apprend il faut tout de même du poisson.

En dernier lieu, je voudrais insister sur le point suivant : lorsque nous lisons que dans tel pays ou dans tel laps de temps le nombre de pauvres a diminué il ne s'agit pas toujours d'un cas de dépassement de la pauvreté mais, en général, d'un effet de l'élévation temporaire du niveau de vie due à des actions conjoncturelles et qui ne protège pas contre les retours en arrière. Pour savoir si une amélioration des niveaux de pauvreté indique une avancée stable, il faudrait identifier dans quelle mesure elle a permis de jouer sur les mécanismes d'abandon social.

La vérité est douloureuse : ni ce que l'on a fait jusqu'à présent, ni ce qui se profile ne permettra d'atteindre, à la date prévue, les Objectifs du millénaire pour le développement³. Et nous ne savons même pas prévoir une autre échéance crédible.

Aurelio Alonso
revista@casa.cult.cu
(traduit de l'espagnol
par Isabelle Duquesne)

¹ - *Desamparo* : absence de protection.

² - Nouveaux pays industrialisés : 1ère génération avec les 4 dragons : Singapour, Corée du Sud, Hong Kong, Taiwan. 2ème génération avec les bébés tigres : Thaïlande, Malaisie, Indonésie, Philippines.

³ - Les 191 États membres des Nations unies sont convenus de huit objectifs essentiels à atteindre d'ici à 2015 qui vont de la réduction de moitié de l'extrême pauvreté à l'éducation primaire pour tous, en passant par l'arrêt de la propagation du VIH/sida.

Développement et civilisations, publication éditée par l'association Développement et Civilisations - Lebrete-Irfed

49, rue de la Glacière – 75013 PARIS – 33(0)1.47.07.10.07 – contact@lebrete-irfed.org

Développement et civilisations est le nouveau titre de **Foi et développement** publié, depuis 1972, par le Centre Lebrete devenu Développement et Civilisations - Lebrete-Irfed. Il reprend le titre de la publication éditée par l'Irfed de 1960 à 1973 **Développement et civilisations**.

L'association Développement et Civilisations - Lebrete-Irfed est animée par un réseau d'acteurs de développement solidaire. Avec eux, elle conduit un travail de recherche et de formation. Son budget est assuré par des cotisations, dons, subventions et prestations de service. **Bureau de l'association** : Yves Berthelot (président) – Jean-François Giovannini (vice-président) – Boutros Labaki (vp. Moyen Orient et Monde arabe) – Rethinam Mathias (vp. Asie) – Jorge Balbis (vp. Amérique Latine) – Yves Glorieux (trésorier-administrateur) – Isabelle Duquesne (directrice).

Publication - directeur : Yves Berthelot, directeur de la rédaction : Richard Werly, secrétaire de rédaction : François Bellec, Conseil de rédaction : Yves Berthelot, Vincent Berthet, Pierre-Henri Chalvidan, Roland Colin, Jovite de Courlon, Bernadette Denys, Jacqueline Heinrich, Lucien Heitz, Darwis Khudori, Serge Lafitte, Michel Lostis, Gabriel Marc, Emile Poulat, Sergio Regazzoni, Christian Rudel, Pierre Vilain, Hassan Zaoual, - secrétariat : Sally Rousset. publications@lebrete-irfed.org

La reproduction des textes publiés est autorisée à la seule condition que soit clairement indiquée la source, avec les coordonnées de **Développement et civilisations**. Un exemplaire du document reproduisant le texte doit être envoyé à l'adresse de la publication.

Abonnement annuel tous pays (10 n°/an) : 38 € - 60 CHF - Le numéro : 4 € - 7 CHF - chèque en €, CHF ou US\$ à l'ordre de Lebrete-Irfed.

Virements bancaires : en France : LA POSTE FR10-2004-1010-1233-2971-2T03-350 (BIC : PSSTFRPPSCE)

ou en Suisse : RAIFFEISEN - Genève, N°IBAN CH41 8018 1000 0074 9583 6 CHF (SWIFT : RAIFCH22)

• ISSN 1951-0012 – Imprimerie ACCENT TONIC' – Paris – 01 43 73 86 55 .